

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RIGNAC**

---

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	<b>SEANCE DU 12 MAI 2026</b>
Afférents au Conseil Municipal : <span style="float: right;"><b>19</b></span>	<b>Le douze mai deux mille vingt-six à vingt heures trente</b> , le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : <span style="float: right;"><b>19</b></span>	
Qui ont pris part à la délibération : <span style="float: right;"><b>18</b></span>	
Date de la Convocation : <span style="float: right;"><b>5 mai 2026</b></span>	

**Présents** : CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, CAYLA Alain, LACOMBE Jean-Pierre, PEGUES Florence, CAYRE Jérôme, DELTORT Marie-Anne, ESPEILHAC Marie-Laure, FILHOL Anthony, CAPMARTIN Marion, FILHOL Justine.

**Absents excusés ayant donné procuration** : CASAGRANDA Stéphane (procuration à Jean-Marc CALVET), GARIBAL Christine (procuration à Isabelle MIRABEL), MAZENQ Mélanie (procuration à Marion CAPMARTIN), MARTY Maurice (procuration à Jean-Pierre ISSALY)

**Secrétaire de séance** : RUAT Gaëtan

**Délibération n° 2026 – 48 - Finances locales  
Composition de la Commission Communale des Impôts directs**

Exposé :

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650-1 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Le maire ou un adjoint délégué est président de la commission.

La nomination des commissaires est faite par le directeur des services fiscaux. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposé par le conseil municipal.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de dresser une liste de 32 noms, telle que présentée ci-après, dans laquelle l'administration fiscale désignera 8 titulaires et 8 suppléants :

	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>1</b>	MIRABEL Isabelle	DELTORT Marie-Anne
<b>2</b>	ISSALY Jean-Pierre	LAYRAC Jean-Paul
<b>3</b>	GLADIN Nathalie	ESPEILHAC Solange
<b>4</b>	MARTY Maurice	SOUQUET Monique
<b>5</b>	PRADELS Michel	GLADIN Patrice
<b>6</b>	MOULY Philippe	GRANIER Ghislaine
<b>7</b>	GARIBAL Christine	CAZOR Jean-Louis
<b>8</b>	GAYRARD Christian	CADENE Monique
<b>9</b>	BARRAU Bruno	TEYSSÉDRE Danièle
<b>10</b>	ARIES Alain	MANHAVAL Christiane
<b>11</b>	LAVAL Claude	PEGUES Pierre
<b>12</b>	JARLAN Maxime	BOUTEILLE Jean-Luc
<b>13</b>	ISSALY Christine	VIALARS Michel
<b>14</b>	ISSALY Christian	REYNIER Bernard
<b>15</b>	LACOMBE Michel	GARIBAL François
<b>16</b>	CAZOR Jean-Claude	PICOU Jacqueline

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Acte certifié exécutoire par dépôt en préfecture :

- dépôt en Préfecture le : 21/05/2026
- publication ou notification du : 21/05/2026

Le Maire,  
Jean-Marc CALVET  
ACTE DEMATERIALISE